

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

<b>Identificateur du produit</b>	: <b>LUBRIFIANT À CHAÎNE ET CÂBLE A/MOLY LIQUID WRENCH</b>	
<b>Usage du produit</b>	: Lubrifiant pour toutes les chaînes industrielles, agricoles, cyclables et ATV et les câbles (aérosols).	
<b>Famille chimique</b>	: Mélange.	
<b>No. de pièce du fabricant</b>	: L712C	
<b>Nom et adresse du fournisseur/distributeur:</b>		<b>Nom et adresse du fabricant:</b>
<b>Radiator Specialty Co., of Canada</b>		Consulter le fournisseur
1711 Aimco Blvd. Mississauga, ON, Canada L4W 1H7		
<b>No de téléphone d'information</b>	: (905) 625-9117 (lundi au vendredi 8 h à 16 h)	
<b>No. de téléphone en cas d'urgence</b>	: En cas d'urgence en transport. (613) 996-6666 (CANUTEC)	

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

<b>Classification</b>	: Renseignements SIMDUT: Ce produit est emballé et vendu comme un produit de consommation. La Loi sur les produits dangereux (LPD) ne s'applique pas aux produits de consommation (Loi sur les produits dangereux Section 12(j)).	
	Pour des buts informationnels, ce produit aurait la classification suivante de SIMDUT : Catégorie A (Contenants sous pression); Catégorie D2A (Matières causant d'autres effets toxiques , matières très toxiques); Catégorie D2B (Matières ayant d'autres effets toxiques ou chroniques)	
<b>Aperçu des urgences</b>	: Liquide vert en conteneur pressurisé. Odeur d'hydrocarbure. <b>ATTENTION!</b> Aérosol inflammable. Contenu sous pression. Peut être nocif par ingestion. Risque d'être un danger à l'aspiration. Peut être nocif par inhalation. L'inhalation du brouillard provoque une irritation du système respiratoire. En cas d'inhalation des brouillard, cela risque de causer douleur, maux de tête, nausée, vomissement, somnolence, étourdissements et autres effets sur le système nerveux central. Risque de causer une irritation oculaire grave. Risque de causer une irritation cutanée. Un contact continu, risque d'être plus irritant. Contient une matière qui, sur la base des données obtenues sur des animaux, peut provoquer le cancer.  Contient une matière qui risque d'être nocive pour l'environnement.	

### **EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ :**

#### **Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)**

<i>Inhalation</i>	: L'inhalation du brouillard provoque une irritation du système respiratoire. En cas d'inhalation des brouillard, cela risque de causer douleur, maux de tête, nausée, vomissement, somnolence, étourdissements et autres effets sur le système nerveux central. En concentrations extrêmement élevées, le produit peut agir comme un asphyxiant et causer une respiration et un pouls plus rapide, la fatigue et l'inconscience.
<i>Peau</i>	: Risque de causer une légère irritation de la peau. Un contact continu, risque d'être plus irritant. Le contact risque de causer des rougeurs, de l'oedème et une sensation de douleur. Si le produit est vaporisé directement sur la peau, on peut ressentir les symptômes d'engelures incluant l'engourdissement, une sensation de piqûre et des démangeaisons.
<i>Yeux</i>	: Risque de causer une irritation oculaire modérée. Les symptômes peuvent inclure picotements, larmoiement, rougeur et gonflement. Si le produit est vaporisé directement dans les yeux, cela risque de causer la gelure de l'oeil.
<i>Ingestion</i>	: Cependant, si le produit est vaporiser directement dans la bouche et qu'une grande quantité de concentré du liquide est avalé , cela pourrait causer une irritation pour la bouche, la gorge et l'estomac. Les symptômes peuvent inclure douleur, maux de tête, nausée, vomissement, somnolence, étourdissements et autres effets sur le système nerveux central. Risque d'être un danger à l'aspiration. L'aspiration dans les poumons durant l'ingestion ou suivant le vomissement risque de causer une pneumonie chimique, qui peut être mortelle.

**Effets nocifs chroniques éventuels**

- : Le contact prolongé avec la peau risque de causer la dermatite (éruption) caractérisé par une peau rouge, sèche et qui démange. Une exposition prolongée ou répétée peut entraîner des effets néfastes au niveau des reins.

**Statut de cancérigène**

- : Peut provoquer le cancer. Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

**Autres dangers importants**

- : Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

**Effets potentiels sur l'environnement**

- : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Consulter Section 12 pour plus de renseignements environnementaux.

**SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>% (poids)</u>
<b>Solvant hydrocarbure aliphatique</b> <i>Ce matériau est un mélange des produits chimiques suivants:</i>		<b>45,0 - 60,0</b>
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	<b>64742-47-8</b>	
Solvant naphta, fraction aliphatique lourde (C11-C16)	<b>64742-96-7</b>	
<b>Essence minérale</b> <i>Ce matériau est un mélange des produits chimiques suivants:</i>		<b>15,0 - 30,0</b>
solvant Stoddard	<b>8052-41-3</b>	
solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	<b>64742-88-7</b>	
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	<b>64742-48-9</b>	
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	<b>64742-47-8</b>	
naphta lourd (pétrole), alkylation	<b>64741-65-7</b>	
<b>Éther de diéthylène glycol monobutylique</b>	<b>112-34-5</b>	<b>3,00 – 7,00</b>
<b>Dioxyde de carbone</b>	<b>124-38-9</b>	<b>1,00 – 5,00</b>

Note: Ce produit est emballé et vendu comme un produit de consommation. La Loi sur les produits dangereux (LPD) ne s'applique pas aux produits de consommation (Loi sur les produits dangereux Section 12(j)).

**SECTION 4: PREMIERS SECOURS**

- Inhalation** : Amener la victime à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. À l'apparition de symptômes, obtenir des soins médicaux.
- Contact avec la peau** : En cas de contact cutané, laver avec du savon et de l'eau tout en retirant les vêtements contaminés. Si l'irritation persiste, demander rapidement des soins médicaux. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Faire appel à une assistance médicale.
- Ingestion** : Consulter immédiatement un médecin. Ne pas provoquer le vomissement. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
- Notes au médecin** : Traiter de façon symptomatique. Un examen médical immédiat est requis. L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonie.

**SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE****Dangers d'incendie/conditions d'inflammabilité**

- : Aérosol inflammable. Les contenants fermés sous pression risque d'exploser en cas d'exposition à la chaleur excessive durant une longue période de temps. La matière flotte sur l'eau et peut s'enflammer de nouveau à la surface de l'eau.

**Propriétés comburantes**

- : Aucun à notre connaissance.

**Données d'explosibilité: Sensibilité aux chocs / décharges électrostatiques**

- : Aérosols sensibles aux chocs.  
N'est pas censé être sensible aux décharges électiques.

**Moyen d'extinction approprié** : Agent chimique en poudre, mousse, dioxyde de carbone et eau pulvérisée.

**Marche à suivre/équipement spécial pour combattre les incendies**

- : Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. Protéger le personnel contre l'évacuation ou la rupture des contenants. L'eau pulvérisée peut être utile pour refroidir l'équipement exposé à la chaleur et aux flammes.

**Produits de combustion dangereux**

- : Oxydes de carbone; Hydrocarbures; Aldéhydes; oxydes de soufre; oxydes de phosphore; Autres composés organiques non identifiés.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

**Précautions individuelles** : Toutes les personnes qui traitent avec le nettoyage doivent porter un équipement de protection individuelle approprié. Tenir tous les autres employés en amont du vent et à l'écart du déversement/rejet. Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé.

**Précautions pour la protection de l'environnement**

- : S'assurer que le produit déversé s'infiltre dans les drains, les égouts, les étendues d'eau ou les espaces fermés.

**Nettoyage des déversements**

- : Ventiler le secteur du déversement. Enlever toute source d'ignition. Utiliser uniquement des outils et de l'équipement anti étincelants durant le processus de nettoyage. Contenir et absorber le liquide déversé avec une matière inerte non combustible (ex: du sable), ensuite placer la matière contaminée dans un contenant pour élimination ultérieure (voir Section 13). Aviser les autorités compétentes tel qu'exigé.

**Matières interdites** : Tenir à l'écart des matières inflammables ou combustibles.

## SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

**Manutention sécuritaire** : Utiliser dans un endroit bien ventilé. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart d'une chaleur extrême et de toute flamme vive. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Ne pas percer ou incinérer. Laver soigneusement après manipulation.

**Exigences en matière d'entreposage**

- : Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Éviter une exposition directe au soleil. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient. Interdiction de fumer dans le secteur.

**Substances incompatibles** : Oxydants forts; Bases; Acides; Agents réducteurs

**Matériaux d'emballage spéciaux**

- : Toujours garder dans des contenants fabriqués du même matériau que le contenant du fournisseur.

## SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Limites d'exposition

<u>Ingrédients</u>	<u>ACGIH TLV</u>		<u>OSHA PEL</u>	
	<u>TWA</u>	<u>STEL</u>	<u>PEL</u>	<u>STEL</u>
<b>Solvant hydrocarbure aliphatique</b> <i>Ce matériau est un mélange des produits chimiques suivants:</i>				
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	200 mg/m <sup>3</sup> (comme la vapeur totale d'hydrocarbure) (peau)	P/D	P/D	P/D
Solvant naphta, fraction aliphatique lourde (C11-C16)	P/D	P/D	500 ppm (2000 mg/m <sup>3</sup> )	P/D
<b>Essence minérale</b> <i>Ce matériau est un mélange des produits chimiques suivants:</i>				
solvant Stoddard	100 ppm	P/D	500 ppm (2900 mg/m <sup>3</sup> )	P/D

solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	P/D	P/D	500 ppm (2000 mg/m <sup>3</sup> ) (comme les distillats de pétrole, le naphte)	P/D
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	P/D	P/D	P/D	P/D
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	200 mg/m <sup>3</sup> (comme la vapeur totale d'hydrocarbure) (peau)	P/D	P/D	P/D
naphta lourd (pétrole), alkylation	P/D	P/D	P/D	P/D
Éther de diéthylène glycol monobutylique	10 ppm (inhalable) (vapeur)	P/D	P/D	P/D
Dioxyde de carbone	5000 ppm	30 000 ppm	5000 ppm (9000 mg/m <sup>3</sup> )	P/D

**Ventilation et mesures d'ingénierie**

- : Utiliser dans un endroit bien ventilé. Utiliser une ventilation générale ou à la source pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites d'exposition recommandées.

**Protection respiratoire**

- : Si la limite d'exposition TLV est dépassé, un respirateur homologué NIOSH/MSHA est conseillé. Obtenir l'avis de votre fournisseur de protection respiratoire. Un programme de protection respiratoire qui répond aux exigences du CSA Z94.4-02 doit être suivi toutes les fois que les conditions sur le lieu de travail nécessitent l'utilisation d'un respirateur.

**Protection de la peau**

- : Des gants imperméables à la matière sont recommandés. Obtenir les conseils des fournisseurs de gants. Selon les conditions d'utilisation, un tablier imperméable devrait être porté. Porter assez de vêtements de protection afin d'empêcher tout contact avec la peau.

**Protection des yeux/du visage**

- : Des lunettes à coques antiéclaboussures sont recommandées. Se référer à la norme CSA Z94.3 ou tout autre norme.

**Autre équipement de protection**

- : Un poste de douche oculaire et une douche d'urgence devront être à proximité du secteur de travail.

**Considérations générales d'hygiène**

- : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Bien se laver les mains après avoir utilisé ce produit et avant de manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

<b>État physique</b>	: Aérosol liquide.	<b>Apparence</b>	: Liquide vert.
<b>Odeur</b>	: Odeur d'hydrocarbure.	<b>Seuil olfactif</b>	: P/D
<b>pH</b>	: P/D		
<b>Point d'ébullition</b>	: 157°C (estimation)	<b>Densité relative</b>	: 0,834 (estimé)
<b>Point de fusion/de gel</b>	: - 70°C (estimation)	<b>Coefficient de répartition eau/huile</b>	: P/D
<b>Pression de vapeur (mmHg @ 20° C/68° F)</b>	: 0,53 hPa (estimation)	<b>Solubilité dans l'eau</b>	: Insoluble.
<b>Densité de vapeur (Air = 1)</b>	: P/D	<b>Taux d'évaporation (acétate n-butylique = 1)</b>	: P/D
<b>Composés organiques volatils (COV)</b>	: P/D	<b>Matières volatiles (% en poids)</b>	: 23,32% (estimé)
<b>Point d'éclair</b>	: 61,1°C (estimé)	<b>Température d'auto-inflammation</b>	: Pas disponible.
<b>Point d'éclair, méthode</b>	: Coupelle fermée, Tag	<b>Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)</b>	: 6% (estimation)
<b>Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)</b>	: 0,7% (estimation)		

<b>Distance de projection de la flamme</b>	<b>Retour de flamme observé</b>	: NON
: 0 cm		
<b>Pression absolue du contenant</b>	<b>Viscosité</b>	: 6 mm <sup>2</sup> /sec @ 40°C
: P/D		
<b>Renseignement générique</b>	: Chaleur chimique de combustion: 31,99 kJ/g (estimé)	

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

<b>Stabilité/Réactivité</b>	: Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage.
<b>Polymérisation dangereuse</b>	: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
<b>Conditions à éviter</b>	: Éviter la chaleur et les flammes nues. Éviter une exposition directe au soleil. Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate.
<b>Substances à éviter et incompatibilité</b>	: Oxydants forts; Bases; Acides; Agents réducteurs
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	: Aucun connu, se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.

**SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

<b>Organes cibles</b>	: Yeux, peau, système respiratoire, système digestif, système nerveux central.
<b>Voies d'exposition</b>	: <i>Inhalation</i> : OUI <i>Absorption cutanée</i> : NON <i>Peau &amp; Yeux</i> : OUI <i>Ingestion</i> : OUI
<b>Propriétés irritantes du produit</b>	: Irritant modéré à grave pour l'oeil. Irritant cutanée modéré.
<b>Données toxicologiques</b>	: Il n'existe aucune donnée pour le produit lui-même, uniquement pour les ingrédients. Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë.

<u>Composants</u>	<u>CL<sub>50</sub>(4hr)</u>	<u>DL<sub>50</sub></u>	
	<u>inh, rat</u>	<u>(Orale, rat)</u>	<u>(cutané, lapin)</u>
<b>Solvant hydrocarbure aliphatique</b>			
<i>Ce matériau est un mélange des produits chimiques suivants:</i>			
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	> 5,2 mg/L (aérosol) (Aucune mortalité)	> 5000 mg/kg	> 2000 mg/kg (Aucune mortalité)
Solvant naphta, fraction aliphatique lourde (C11-C16)	> 6 mg/L	> 5000 mg/kg	> 2000 mg/kg
<b>Essence minérale</b>			
<i>Ce matériau est un mélange des produits chimiques suivants:</i>			
solvant Stoddard	> 5,5 mg/L (vapeur)	> 5000 mg/kg	> 3000 mg/kg
solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	> 5,5 mg/L (vapeur)	> 5000 mg/kg (Aucune mortalité)	> 2000 mg/kg (Aucune mortalité)
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	> 5,04 mg/L (vapeur)	> 7000 mg/kg	> 2000 mg/kg (Aucune mortalité)
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	> 5,2 mg/L (aérosol) (Aucune mortalité)	> 5000 mg/kg	> 2000 mg/kg (Aucune mortalité)
naphta lourd (pétrole), alkylation	23,78 mg/L (vapeur) (Références croisées)	> 5000 mg/kg	> 2000 mg/kg (Aucune mortalité)
<b>Éther de diéthylène glycol monobutylrique</b>	P/D	6560 mg/kg	2764 mg/kg
<b>Dioxyde de carbone</b>	200 000 ppm/2H (141 421 ppm/4H)	S/O (gaz)	S/O (gaz)

<b>Statut de cancérogène</b>	: Contient les produits chimiques suivants avec inscription confirmée comme étant cancérogène pour les animaux (A3) par ACGIH: Distillats de pétrole, fraction légère hydrotraitée. Aucun autre composant n'est classé comme étant cancérogène par IARC, ACGIH, OSHA ou NTP.
<b>Effets sur la reproduction</b>	: N'est pas sensé avoir d'autres effets sur la reproduction.

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 07/11/2017

- Tératogénicité** : N'est pas sensé être un tératogène.  
**Mutagénicité** : N'est pas sensé être mutagène chez les humains.  
**Épidémiologie** : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.  
**Sensibilisation à la matière** : N'est pas sensé être un sensibilisateur respiratoire ou cutané.  
**Substances synergiques** : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.  
**Autres dangers importants** : Risque de causer la dépression du système nerveux central.  
**Maladies aggravées par une surexposition** : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

## SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- Écotoxicité** : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines. Le produit contient les substances suivantes qui sont dangereuses pour l'environnement: Hydrocarbure aliphatique; Essence minérale.

Voir les tableaux suivants pour les données écotoxiques pour chaque ingrédient.

### Données Écotoxicité:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>Toxicité pour les poissons</u>		
		<u>CL50 / 96h</u>	<u>NOEL / 21 jour</u>	<u>Facteur M</u>
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	20 mg/L (truite arc-en-ciel) (Références croisées)	P/D	Aucun(e).
Solvant naphta, fraction aliphatique lourde (C11-C16)	64742-96-7	P/D	P/D	Aucun(e).
solvant Stoddard	8052-41-3	2,1 - 4,2 mg/L (Crapet arlequin)	P/D	Aucun(e).
solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	64742-88-7	2 - 5 mg/L (truite arc-en-ciel)	0,098 mg/L/28 jours (QSAR) (NOEL)	Aucun(e).
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	8,2 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	20 mg/L (truite arc-en-ciel) (Références croisées)	P/D	Aucun(e).
naphta lourd (pétrole), alkylation	64741-65-7	P/D	P/D	Aucun(e).
Éther de diéthylène glycol monobutylique	112-34-5	1300 mg/L (Crapet arlequin)	P/D	Aucun(e).
Dioxyde de carbone	124-38-9	S/O	S/O	S/O

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<b>Toxicité pour les daphnias</b>		
		<b>CE50 / 48h</b>	<b>NOEL / 21 jours</b>	<b>Facteur M</b>
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	40 - 89 mg/L (daphnie magna) (Références croisées)	0,48 mg/L (Références croisées)	Aucun(e).
Solvant naphta, fraction aliphatique lourde (C11-C16)	64742-96-7	1,4 mg/L (daphnie magna)	0,48 mg/L	Aucun(e).
solvant Stoddard	8052-41-3	0,42 - 2,3 mg/L (daphnie magna)	0,1 - 0,37 mg/L	Aucun(e).
solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	64742-88-7	1,4 mg/L (daphnie magna)	0,48 mg/L (QSAR) (NOEL)	Aucun(e).
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	32 mg/L (daphnie magna)	6,3 mg/L	Aucun(e).
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	40 - 89 mg/L (daphnie magna) (Références croisées)	0,48 mg/L (Références croisées)	Aucun(e).
naphta lourd (pétrole), alkylation	64741-65-7	P/D	P/D	Aucun(e).
Éther de diéthylène glycol monobutylique	112-34-5	> 100 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
Dioxyde de carbone	124-38-9	S/O	S/O	S/O

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<b>Toxicité pour les algues</b>		
		<b>EC50 / 96h or 72h</b>	<b>NOEC / 96h or 72h</b>	<b>Facteur M</b>
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	6,2 mg/L/96hr (algues vertes) (Références croisées)	0,4 mg/L/96hr (Références croisées)	Aucun(e).
Solvant naphta, fraction aliphatique lourde (C11-C16)	64742-96-7	P/D	P/D	Aucun(e).
solvant Stoddard	8052-41-3	0,58 - 1,2 mg/L/72hr (algues vertes)	0,16 mg/L/72hr	Aucun(e).
solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	64742-88-7	1 - 3 mg/L/72hr (algues vertes)	1 mg/L/72hr (algues vertes) (NOEL)	Aucun(e).
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	45 mg/L/96hr (algues vertes)	18 mg/L/96hr	Aucun(e).
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	6,2 mg/L/96hr (algues vertes) (Références croisées)	0,4 mg/L/96hr (Références croisées)	Aucun(e).
naphta lourd (pétrole), alkylation	64741-65-7	13 mg/L/72hr (algues vertes)	P/D	Aucun(e).
Éther de diéthylène glycol monobutylique	112-34-5	> 100 mg/L/96hr (algues vertes)	≥ 100 mg/L/96hr	Aucun(e).
Dioxyde de carbone	124-38-9	S/O	S/O	S/O

**Mobilité**

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

**Persistance**

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Les ingrédients suivants sont considérés comme étant facilement dégradables: Distillats légers (pétrole), hydrotraités; Solvant naphta aliphatique lourd (pétrole); Ether de diéthylène glycol monobutylique.

Les distillats de pétrole légers hydrotraités sont considérés comme étant facilement biodégradables, mais en défaut de la fenêtre de 10 jours (OECD).

Contient les substances chimiques suivantes, qui sont considérées comme intrinsèquement biodégradables: Essence minérale

**Potentiel de bioaccumulation**

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Voir les données suivantes pour renseignements sur les ingrédients.

<b>Composants</b>	<b>Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)</b>	<b>Facteur de bioconcentration (FBC)</b>
Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-47-8)	5,1 - 8,8	P/D
solvant Stoddard (CAS 8052-41-3)	3,16 - 7,06	P/D
solvant naphta aliphatique moyen (pétrole) (CAS 64742-88-7)	3,7 - 6,7	142 - 11 430 (Poisson) (calculé)
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité (CAS 64742-48-9)	2,1 - 6 (calculé)	10 - 2500 (calculé)
Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-47-8)	5,1 - 8,8	P/D
naphta lourd (pétrole), alkylation (CAS 64741-65-7)	7	598 - 11 430
Éther de diéthylène glycol monobutylique (CAS 112-34-5)	1,0	3,0

**Effets nocifs divers sur l'environnement**

: Aucun autre effet négatif pour l'environnement (comme par exemple, l'appauvrissement de l'ozone, le potentiel de la création d'ozone photochimique, les perturbations endocriniennes, le potentiel d'un réchauffement global) sont prévus de cette composante.


**SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Manipulation en vue de l'élimination**

: Manipuler les déchets conformément aux recommandations indiquées dans la section 7. Ne pas perforer ou incinérer les contenants.

**Méthodes d'élimination**

: Éliminer conformément aux lois sur les déchets dangereux locales, provinciales et fédérales.

**SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition	Classe	Groupe d'emballage	Étiquette
Canada (TMD)	UN1950	AÉROSOLS	2.1	aucun(e)	
<b>Canada (TMD)</b> Renseignements supplémentaires	Peut être expédié comme QUANTITÉ LIMITÉE lorsque transporté dans des contenants de moins de 1,0 Litre dans des emballages n'excédant pas la masse brute de 30 kg. Se référer à l'article 1.17 du Règlement sur le Transport des Marchandises Dangereuses, en Langage Clair, pour plus de détails sur cette exemption.				

**SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****Étiquetage:**

Ce produit est emballé et vendu comme un produit de consommation. La Loi sur les produits dangereux (LPD) ne s'applique pas aux produits de consommation (Loi sur les produits dangereux Section 12(j)). Tel quel, ce produit n'a pas besoin d'une étiquette du fournisseur SIMDUT.

**Renseignements Canadien:**

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

Renseignements SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

**Ce produit a été classé selon les critères de risque du RPC et la FDS contient toutes les informations exigées par le RPC.**

**Renseignement fédéral É.-U. :**

TSCA: Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur le registre Toxic Substances Control Act (TSCA).


**SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**

**Légende**

- : ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
- CAS: Chemical Abstract Services
- ACNOR: Association canadienne de normalisation
- HSDB: Hazardous Substances Data Bank
- CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
- Inh: Inhalation
- CL: Concentration létale
- DL: Dose létale
- MSHA: Mine Safety and Health Administration
- S/O: Sans objet
- P/D: Pas disponible
- NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health
- NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie
- OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques
- OSHA: Occupational Safety and Health Administration
- PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)
- RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
- STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)
- TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada
- TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)
- TWA: Moyenne pondérée dans le temps
- SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

**Références**

- : 1. ACGIH, Valeur seuil limite pour substances chimiques et agents physiques et exposition biologique, Indices pour 2017.
- 2. Monographies du Centre International de recherche sur le cancer, recherche 2017.
- 3. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, base de données CCInfoWeb 2017 (Chempendium, HSDB et RTECs).
- 4. Fiches signalétiques du fabricant.
- 5. OCDE - The Global Portal to Information on Chemical Substances - eChemPortal, 2017.

<p><b>Préparée pour :</b>  Radiator Specialty Co. of Canada  1711 Aimco Blvd.  Mississauga, ON, Canada, L4W 1H7  Téléphone: 905-625-9117 (lundi au vendredi 8 h à 16 h)  Adresser toutes les requêtes à Radiator Specialty.</p>	
<p><b>Préparée par :</b>  ICC Centre de Conformité Inc.  <a href="http://www.thecompliancecenter.com">http://www.thecompliancecenter.com</a></p>	

**DÉNI DE RESPONSABILITÉ**

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc. en utilisant l'information fournie par Radiator Specialty Co. of Canada et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et Radiator Specialty Co. of Canada n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé.

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc. et Radiator Specialty Co. of Canada.

**Date de la préparation (mm/jj/aaaa)**

: 07/11/2017

**FIN DU DOCUMENT**